

NORD RUFFECOIS

Charente Libre

Votre information
en un clic !

www.charentelibre.fr

Jeudi 12 octobre 2023

■ La commune d'Aussac-Vadalle s'apprête à déposer le permis de construire pour une résidence senior ■ Avec l'intention de créer quatre logements sur huit d'ici 2025.

La résidence senior prend corps à Vadalle

Céline AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

Ce n'est pour l'instant qu'une vaste parcelle enherbée le long de la RD15 presque en face de la mairie et de l'école de Vadalle, à côté de la salle des fêtes. Là où la commune d'Aussac-Vadalle projette de construire une résidence senior de quatre maisons, représentant huit logements au final. « L'idée est de réaliser la première tranche de deux maisons avant la fin du mandat et de laisser la prochaine équipe municipale voir pour la deuxième tranche », souligne le maire Gérard Liot, qui s'apprête à déposer le permis de construire. L'objectif est de démarrer les travaux au printemps 2024 pour une livraison en mars 2025. »

Un projet né sous l'ancienne mandature pour répondre aux besoins exprimés par les administrés dans ce village de 565 habitants. « Beaucoup de personnes âgées vivent aujourd'hui dans des maisons devenues trop grandes à entretenir ou dont les équipements ne sont pas adaptées au vieillissement », explique



Gérard Liot, le maire d'Aussac-Vadalle, projette de réaliser la première tranche de la résidence senior avant la fin du mandat sur le terrain jouxtant la salle des fêtes de Vadalle.

Photo CL

et le parc de loisirs pour les jeunes derrière la salle des fêtes. Pas le seul projet sur ce secteur : un lotissement privé d'une dizaine de maisons est prévu sur la parcelle voisine de la résidence senior. De quoi favoriser la mixité intergénérationnelle à Vadalle.

Un terrain d'environ un hectare, c'est l'espace réservé au projet de résidence senior. Le plan prévoit des maisons jumelées de deux logements de 43 m² chacun, dotés d'une seule chambre et d'une entrée cuisine séjour de 19 m². Des espaces adaptés aux personnes à mobilité réduite qui peuvent être occupés par un couple ou une personne seule.

« Avec un préau devant chaque logement, une orientation qui évite les vis-à-vis et un jardinier individuel », détaille Gérard Liot, en pointant un espace partagé de 60 m², entouré d'un préau sur trois façades, et commun à la future résidence. « Où les gens pourront recevoir leur famille ou se retrouver entre eux. » Des sanitaires et une tisanerie y se-

ront associés, en plus d'un petit bureau. « Une demande de l'association des soignants du Nord-Charente et de l'infirmière Asalée avec qui on a travaillé en amont pour avoir un espace où aborder des problématiques de santé ».

Accompagnement locatif

Un projet d'habitat inclusif pas très différent des domiciles groupés construits par Solihà à Mansle ou Tourriers. A la différence qu'il est porté ici par la commune. Autant la partie construction que la gestion administrative et l'accompagnement locatif, avec, en perspective l'organisation de sorties et d'ateliers communs aux résidents. « On prévoit un demi-poste en plus : un agent référent sera chargé de proposer des animations collectives », précise Gérard Liot, qui voit là une façon « de consolider les postes des agents municipaux dans un contexte où il est compliqué de recruter des gens quelques heures par semaine. » Avec l'avantage de voir ce demi-

poste financé à 90 % par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, via le Département. Celui-ci a d'ailleurs déjà accordé 48.000€ au titre de l'habitat inclusif. 592.758€ TTC, dont quelque 310.000€ à la charge de la commune, c'est l'estimation globale de la première tranche, incluant quatre logements, l'espace partagé et la création de tous les réseaux. « La deuxième tranche sera beaucoup moins coûteuse », indique Gérard Liot, qui a déjà l'agrément de la Direction départementale des territoires pour les quatre logements PLS, financés par le Prêt locatif social, attribués aux candidats locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé. « Une fourchette de revenus assez large pour ne pas exclure les locaux de la résidence senior », reprend le maire, en pointant des loyers hors charges de moins de 450€, « acceptables et permettant de couvrir nos emprunts ».

ORADOUR-D'AIGRE

Hommage rendu aux résistants Normand



L'aquarelle réalisée par Marie-Madeleine Normand a été remise par Jean-Claude Poilâne (à droite) au maire, Didier Lovergne.

Photo CL

Chaque année, le dimanche après le 2 octobre, un hommage a lieu à Oradour-d'Aigre, près du lieu-dit « Les Châtelets », devant la stèle dédiée à Gustave et Marie-Madeleine Normand, deux figures de la Résistance du Nord-Charente. 2023 commémore les 80 ans de la disparition de ce couple qui, malgré leur engagement politique, vécut discrètement dans le petit bourg Germeville. Mais la commune d'Oradour-d'Aigre, autour de Didier Lovergne, le maire et de Corinne Baillargeau, adjointe, n'oublie pas depuis 1946 de rappeler leur souvenir, accompagnée dans ce geste par les représentants de différentes associations et amicales d'anciens combattants et amis de la Résistance, ainsi que les représentants des forces militaires auxquels les habitants du village se fondent.

A l'issue de la commémoration devant la stèle une aquarelle composée par Marie-Madeleine Normand, peu de temps avant son arrestation, et donnée à la famille résistante de Jean Poilâne, a été remise par Jean-Claude Poilâne à la mairie d'Oradour.



La lecture spectacle.

Photo CL

L'hommage au couple de résistants se poursuivait par une lecture spectacle par « Les trois Coups l'œuvre » et proposée par la mairie d'Oradour-d'Aigre. Un spectacle sobre, profond et obscur mais hymne à la vie qui a cueilli la cinquantaine de spectateurs réunis dans la salle des fêtes. Une lecture tirée d'un ouvrage de l'écrivaine Charlotte Delbo, déportée à Auschwitz-Birkenau, au même titre que Marie-Claude Viallat-Couturier emportée comme 230 autres Françaises dans le convoi du 24 janvier dit « convoi des 31000 » et compagnes de misère de Marie-Madeleine Normand.

MONTIGNAC-CHARENTE

MONTIGNAC-CHARENTE

Réussite de la soirée cabaret du Cace

Samedi 7 octobre, le Cercle d'animations culturelles et équestres de Montignac a organisé une soirée cabaret au centre socioculturel de Saint-Amant-de-Boixe avec la troupe « Brins de femmes » (Photo CL). Devant des réservations longues à démarrer, les organisateurs ont longtemps craincé pour la réussite de cette manifestation. Heureuse surprise, le soir du specta-

cle, plus de 150 personnes étaient présentes. Beaucoup d'humour, des danses et des chants connus de tous, un public satisfait qui a également apprécié les crêpes maison. Les membres du Cace étaient soulagés. L'association doit maintenant préparer le marché de Noël organisé conjointement avec le comité des fêtes de Saint-Amant-de-Boixe le dimanche 10 décembre.



Projection. Ce vendredi 13 octobre à 20h30 dans la salle Multi-activités, aura lieu la projection du coup de cœur du festival de comédie de l'Alpe d'Huez : « Les Petites Victoires », un film de Mélanie Auffret avec Julia Piaton et Michel Blanc. Tarifs : 5€/adultes et 4€ pour les enfants à partir de 12 ans.